

France-Saint-Maurice-l'Exil: Public road transport services

OJ S 197/2020 09/10/2020

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Entre Bièvre et Rhône

National registration number: 20008575100010

Postal address: rue du 19 Mars 1962

Town: Saint-Maurice-l'Exil

NUTS code: FRK24 Isère

Postal code: 38550

Country: France

E-mail: marches-publics@entre-bievreetrhone.fr

Telephone: +33 474293100

Internet address(es):Main address: <http://entre-bievreetrhone.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.info>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marches-publics.info>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marches-publics.info>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Exploitation d'un réseau de transport sur le territoire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône

Reference number: Ao-2020-05

II.1.2. Main CPV code

60112000 Public road transport services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

L'exploitation du réseau de transport public de voyageurs depuis le 1.7.2019 comprend une ligne régulière et des transports à la demande y compris PMR. Le service porte sur:

- la ligne régulière d'agglomération;
- des services de transport à la demande organisés en trois zones, le transport à la demande en porte à porte pour les PMR. Les services de transports à la demande zonales auront pour terminus la gare SNCF de Péage de Roussillon, en plus de desservir quelques pôles d'agglomération identifiés, qui sont également des arrêts de la ligne d'agglomération. Cette obligation nécessitant une parfaite adéquation entre les différents services du réseau, ces derniers ne font pas l'objet d'une décomposition par lot.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

60130000 Special-purpose road passenger-transport services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRK24 Isère

II.2.4. Description of the procurement

L'exploitation du réseau de transport public de voyageurs depuis le 1.7.2019 comprend une ligne régulière et des transports à la demande y compris PMR. Le service porte sur:

- la ligne régulière d'agglomération;
- des services de transport à la demande organisés en trois zones, le transport à la demande en porte à porte pour les PMR. Les services de transports à la demande zonales auront pour terminus la gare SNCF de Péage de Roussillon, en plus de desservir quelques pôles d'agglomération identifiés, qui sont également des arrêts de la ligne d'agglomération. Cette obligation nécessitant une parfaite adéquation entre les différents services du réseau, ces derniers ne font pas l'objet d'une décomposition par lot.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique (organisation 15 % — qualité des véhicules et maintenance 15 % — gestion des réservations TAD 10 % — méthodologie de gestion des incidents 15 % — performances environnementales 5 %) / Weighting: 60

Cost criterion - Name: Prix des prestations / Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché est conclu pour une période initiale de douze mois à compter du 1.1.2021. Le démarrage du marché sera notifié par ordre de service. Le marché peut faire l'objet d'une reconduction. Le nombre de périodes de reconduction est fixée à quatre. La durée de chaque période de reconduction est de trois mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 24 mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail, lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant du domaine d'activités faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles;
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Les candidats doivent apporter la preuve qu'ils peuvent prendre en charge une activité de transport public de personnes dans le respect du décret n° 85-891 du 16.8.1985 relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes.

III.2.2. Contract performance conditions

En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Virement par mandat

administratif. Fonds propres de la collectivité. Prix forfaitaires et unitaires révisables. Aucune garantie financière ne sera appliquée. Acomptes et avance selon les modalités définies aux articles du code de la commande publique. Pour percevoir, le titulaire devra justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 09/11/2020 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 09/11/2020 Local time: 14:00

Information about authorised persons and opening procedure: La date d'ouverture des offres n'est que prévisionnelle et indicative. Elle n'engage en aucun cas le pouvoir adjudicateur.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> — La procédure de passation utilisée est: l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1o et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Un règlement de consultation complète le présent avis. Le dossier de consultation des entreprises est uniquement disponible à l'adresse électronique suivantes:

<http://www.marches-publics.info> et ne fera l'objet d'aucune transmission par voie papier. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation à l'adresse électronique suscitée. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Le pouvoir adjudicateur n'exige par la signature des pièces de la candidature et de l'offre dès le dépôt de celle-ci. Toutefois, elle sera exigée pour l'attributaire de l'offre finale. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats devront faire parvenir au plus tard douze jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite dans les conditions du règlement de consultation. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, six jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du code de la commande publique.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Grenoble
Postal address: 2 place de Verdun
Town: Grenoble
Postal code: 38022
Country: France
E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Telephone: +33 476429000
Fax: +33 476422269

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Lyon: ordre des géomètres experts, à l'attention du CCIRA de Lyon
Postal address: 79 cours Charlemagne
Town: Lyon
Postal code: 69002
Country: France
E-mail: jerome.dossi@crtc.ccomptes.fr
Telephone: +33 345218243

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Grenoble
Postal address: 2 place de Verdun
Town: Grenoble
Postal code: 38022
Country: France
E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Telephone: +33 476429000
Fax: +33 476422269

VI.5. Date of dispatch of this notice

06/10/2020